



Comité interministériel pour la coopération au développement

**Réunion virtuelle du 18 mars 2022
Compte-Rendu**

Présences

Délégués

Manuel TONNAR	Président, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrick HEMMER	Ministère d'Etat	Abs.
Claude FABER	Ministère d'Etat (suppléant)	Exc.
Christophe SCHILTZ	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Moritz Klein	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction politique	Abs.
Tom KOELLER	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Défense	exc.
Roland REILAND	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Défense	Abs.
Alain BLISS	Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de l'Immigration et de l'Asile	exc.
Christiane Mangan	Ministère de l'Agriculture, la Viticulture et du Développement rural	<input checked="" type="checkbox"/>
Pierre TREINEN	Directeur du Service d'Economie rurale	
Barbara ZECHES	Ministère de la Culture	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ministère de la Digitalisation	
Patrick NICKELS	Ministère de l'Economie (y compris pour DG Tourisme et DG Classes moyennes)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Ministère de l'Economie	
Alex FOLSCHIED	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Exc.
Claude SEVENIG	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrick HIERTHES	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Exc.
Ralph KASS	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes	exc.
Christopher WITRY	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes	Exc.
Carlos GUEDES	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire	exc
Frederick-Christoph RICHTERS	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire	exc

Romain MARTIN	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche	exc
Stéphanie SCHOTT	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche	<input checked="" type="checkbox"/>
Sébastien Kiffer	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Marguy KOHNEN	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Exc.
Stéphanie GOERENS	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	Exc.
Emma WALDRON	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	exc.
Miguel MARQUES	Ministère des Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Juan RUBIO	Ministère des Finances	exc.
Elisabeth MODERT	Ministère des Finances, Inspection générale des finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Fabien SIMON	Ministère des Finances, Inspection générale des finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Bob GENGLER	Ministère de la Fonction publique	Exc.
Romain SCHLIM	Ministère de la Fonction publique	Exc.
Pol HENROTTE	Ministère de l'Intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>
Patricia VILAR	Ministère de l'Intérieur	exc.
Dina RAMCILOVIC	Ministère de la Justice	exc.
Tom HANSEN	Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/>
Gilbert SCHMIT	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	
Paul EILENBECKER	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	exc.
Jeannette MULLER	Ministère de la Protection des consommateurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Nadia DJEBBAR	Ministère de la Protection des consommateurs	exc.
Noémie MAROCHI-FEYDER	Ministère de la Santé	Exc.
Claire ANGELSBERG	Ministère de la Santé	exc.
Isabelle WELTER	Ministère de la Sécurité intérieure	exc.
Sarah HARIK	Ministère de la Sécurité intérieure	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie WEBER	Ministère de la Sécurité sociale	<input checked="" type="checkbox"/>
Sonia Trierweiler	Ministère de la Sécurité sociale	Exc.
Thierry Wagner	Ministère des Sports	<input checked="" type="checkbox"/>
Maggy HUESSLEIN	Ministère des Sports	exc.
Nadine WELTER	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Exc.

1. Approbation de l'ordre du jour

M. Manuel Tonnar, Directeur de la Coopération au développement ouvre la deuxième réunion du comité interministériel pour la coopération au développement (CID) de l'année 2022. La réunion se tient sous forme de visioconférence en fonction des restrictions liées à la pandémie Covid-19.

L'ordre du jour est approuvé.

Le L'adoption du compte-rendu (CR) de la réunion du CID du 21 janvier 2022 se fera par procédure de silence 10 jours ouvrables. La prochaine réunion du CID se tiendra le 26 avril 2022 sous forme de session conjointe avec le CIDD.

2. Programme de travail du CID par réunion

Le président informe le comité du programme de travail du comité pour l'année 2022 par réunion. Le programme modifié se trouve en annexe à ce compte rendu. Quelques changements concernant les dates fixées lors du dernier CID sont à noter cependant. Le CID du 13 mai 2022 sera avancé de quelques semaines au 26 avril 2022 et se présentera sous forme de session conjointe avec le CIDD. Le sujet de cette réunion sera le 3^{ème} atelier de travail PCSD, organisé conjointement avec l'OCDE. Le sujet du « Nohalthekeetscheck » y sera principalement abordé.

Egalement pour des raisons de calendrier, la session du CID du 22 juillet 2022 sera avancée au 8 juillet, de 14.30 à 16.00 heures.

3. Briefing sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise

Le président procède à un tour d'horizon des principales activités de la CL depuis le 21 janvier 2022, date du précédent CID :

En premier lieu, le président informe qu'en date du 2 février 2022, cinq organisations non gouvernementales de développement (ONGD) ont signé la reconduite de leurs accords-cadres de développement respectifs: Action Pour un Monde Uni, la Fondation Partage, Guiden a Scouten fir eng Welt, SOS Villages d'Enfants Monde et Unity Foundation. L'ONGD le Soleil dans la Main, qui se trouvait sous la modalité du cofinancement auparavant, a signé son premier accord-cadre développement. Il s'agissait également pour les deux ONGD, l'Aide Internationale à la Croix-Rouge luxembourgeoise et Handicap International Luxembourg, de la signature de leur premier accord-cadre en consortium. En raison des circonstances sanitaires, les présentations des accords-cadres, ainsi que la cérémonie de signature, se sont tenues sous forme virtuelle, avec la présence du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, et les représentants des ONGD. Les sept accords-cadres signés bénéficieront d'une contribution totale du ministère des Affaires étrangères et européennes d'environ 32 millions d'euros, qui couvrira la période entre 2022 et 2026. Les activités cofinancées par la Coopération luxembourgeoise bénéficieront ainsi d'un co-financement à hauteur de 60% à 80%.

Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, s'est rendu en visite de travail en Afrique, du 8 au 10 février 2022.

La première partie de la visite a eu lieu au Niger, pays partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise. Elle était consacrée à la mise en œuvre du 4e Programme indicatif de coopération (PIC IV, de 2022-2026), signé en mai 2021 lors de la visite de Mohamed Bazoum, Président du Niger, au

Luxembourg. Franz Fayot a rencontré Hassoumi Massoudou, ministre d'État et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et Dr Ahmat Jidoud, ministre des Finances du Niger, afin de discuter des prochaines étapes de la mise en œuvre du PIC IV. Les ministres Fayot et Massoudou ont par la suite signé le premier programme du PIC IV, le "Projet d'appui au développement de la finance inclusive et durable au Niger". Il s'agit du plus important programme dans le domaine de la finance inclusive dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise, avec une enveloppe budgétaire de 15 millions d'euros. La finance inclusive est considérée comme un des principaux leviers de développement socio-économique et de réduction de pauvreté. La mise en œuvre se fera par ADA Microfinance, ONG luxembourgeoise spécialisée en microfinance, de concert avec l'agence Lux-Development.

Le ministre Fayot a par ailleurs été reçu par Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger. Le ministre a tenu à féliciter la Présidence du Niger pour l'excellente mise en œuvre du précédent PIC III et a souligné les liens d'amitié qui lient le Niger et le Luxembourg depuis plus de 30 ans. Le PIC IV renforcera davantage ces liens, étant doté d'une enveloppe budgétaire de 145 millions d'euros, plaçant le Niger en tête des pays partenaires privilégiés de la Coopération luxembourgeoise.

M. le ministre a également eu une entrevue avec Ouhoumoudou Mahamadou, Premier ministre du Niger. L'échange portait notamment sur l'insécurité alimentaire au Niger, où le Luxembourg était parmi les premiers intervenants avec un soutien financier d'un million d'euros suite à l'appel de solidarité à la communauté internationale par le ministre Mahamadou en novembre 2021.

La délégation du ministre a ensuite visité le Centre logistique de la Croix-Rouge Nigérienne, ainsi que l'hippodrome de Niamey, abritant 300 familles déplacées suite aux inondations historiques en 2020.

En marge d'un dîner de gala offert par la Présidence nigérienne, Franz Fayot a, en outre, eu l'occasion d'échanger avec Ignazio Cassis, président de la Confédération Suisse, et Denisa-Elena Ionete, ambassadrice de l'Union européenne au Niger.

Après le Niger, le ministre a poursuivi son voyage et s'est rendu au Bénin.

L'objectif de la visite de travail était d'explorer les opportunités d'instauration de relations de coopération au développement avec ce pays en Afrique de l'Ouest. À cette fin, une réunion de travail avec cinq ministres béninois a eu lieu: Véronique Tognifodé, ministre des Affaires sociales et de la Microfinance; Aurélie Adam Soulé, ministre de l'Economie numérique et de la Digitalisation; Raphaël D. Akotegnon, ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale; José Didier Tonato, ministre du Cadre de vie et du Développement durable; Kouaro Yves Chabi, ministre de l'Enseignement secondaire technique et de la Formation professionnelle. Les ministres béninois ont présenté le 2e Plan d'action gouvernemental, ayant pour objectif d'accélérer le développement social.

La visite s'est poursuivie avec une entrevue entre Franz Fayot et Aurélien Agbenonci, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, qui s'est conclue avec la signature d'une lettre d'entente, reprenant la volonté mutuelle de tisser des liens plus étroits entre le Bénin et le Luxembourg.

En marge de la visite, le ministre a par ailleurs rencontré la représentante de l'Union européenne, ainsi que le Coordonnateur résident de l'ONU au Bénin.

Le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a également participé les 6 et 7 mars 2022 à la réunion informelle des ministres européens chargés du développement à Montpellier, sous la présidence du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell.

À l'agenda figuraient plusieurs sessions de travail, dont la première traitait de la question du renforcement du soutien, notamment humanitaire, de l'Union européenne et de ses États membres aux populations affectées en Ukraine suite à l'invasion russe. Le ministre Fayot a joint ses homologues européens en condamnant fermement l'agression de la Russie contre l'Ukraine et a réaffirmé l'entière solidarité du Luxembourg avec le gouvernement et le peuple ukrainien. Le centre d'intérêt du débat était le nécessaire renforcement de la coordination et l'acheminement des soutiens à court terme. Dans ce contexte, le ministre Fayot a annoncé que le Luxembourg augmentera le montant de l'aide humanitaire, acheminée à travers les partenaires humanitaires du Luxembourg de longue date, à trois millions d'euros. Par ailleurs, il a indiqué que le Luxembourg s'est engagé à fournir du matériel de sauvetage et des médicaments d'une valeur de plus de 3 millions d'euros via le mécanisme européen de protection civile.

Le prochain point à l'ordre du jour portait sur la dimension géopolitique de la politique de développement de l'Union européenne, et notamment sur la question de savoir comment l'Union européenne peut jouer un rôle accru sur la scène internationale. Dans son intervention, Franz Fayot a souligné que l'Union européenne doit renforcer ses efforts en matière de coopération au développement, à travers des initiatives du "Team Europe" et du "Global Gateway", tout en défendant nos valeurs et nos intérêts communs.

Les sessions de travail étaient suivies d'un déjeuner de travail qui a permis aux ministres de s'échanger sur l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les politiques de développement, et ce en présence de l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, qui a présenté les détails du projet de la "Grande Muraille Verte" au Sahel.

En marge de la réunion du Conseil informel, le ministre Fayot a eu une entrevue avec l'ancien Président Issoufou lors de laquelle ils ont fait le point sur la situation au Sahel ainsi que sur ledit projet de la 'Grande Muraille Verte'.

4. Appui de la Coopération luxembourgeoise en faveur de l'Ukraine

Le président informe les membres du CID des efforts entrepris par la Coopération luxembourgeoise pour les réfugiés ukrainiens, ainsi que pour la population ukrainienne restée sur place. Le gouvernement a déclaré la crise ukrainienne et ses conséquences multidimensionnelles comme une priorité absolue.

La Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire a annoncé, sur le plan humanitaire, une aide financière à hauteur de 2.870.000 EUR pour soutenir les intervention d'urgence de ses partenaires des Nations unies, du Mouvement International (UNHCR), ainsi que de la Croix-Rouge et des ONG luxembourgeoises, ceci, en Ukraine ainsi que dans les pays voisins accueillant des réfugiés ukrainiens (Pologne, Hongrie, Slovaquie et Moldavie). En plus des contributions financières, le Luxembourg a également déployé du matériel de connectivité de *emergency.lu* en Pologne. Le module pourra être utilisé en Ukraine une fois l'accès humanitaire garanti.

A cette contribution en nature par *emergency.lu* s'ajoute également des contributions en matériel du Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours et du Ministère de la Santé.

Au total, plus de 50 tonnes de matériel de lutte contre les incendies ainsi que du matériel médical et des médicaments, d'une valeur de 3.000.000 EUR, ont été mis à disposition par le Luxembourg.

M. Tonnar demande aux membres du comité si leurs ministères respectifs ont également entrepris des mesures en faveur de l'Ukraine.

Mme Schott du Ministère de l'enseignement supérieur informe le comité que son ministère, en s'est coordonné avec les institutions de recherche publiques luxembourgeoises afin d'offrir de l'aide aux étudiants et chercheurs ukrainiens au Luxembourg, respectivement à ceux ayant fui la guerre en Ukraine. Ainsi, un groupe de travail a été mis en place dans le contexte de *Research Luxembourg* afin de coordonner les différentes actions. Le FNR explore actuellement les options de financement pour les chercheurs fuyant l'Ukraine, dans le cadre de ses programmes de mobilité et offrira à ceux-ci la possibilité de rejoindre temporairement, et avec des financements supplémentaires, des projets de recherche en cours financés par le FNR. *Research Luxembourg* a également rejoint l'initiative *#ScienceForUkraine*, visant à regrouper des informations sur les opportunités de soutien pour les chercheurs fuyant la guerre. A l'Université du Luxembourg, les travaux sont en cours afin de mettre en place un programme de soutien aux réfugiés, par exemple en permettant aux personnes déplacées de suivre des cours en tant qu'auditeurs libres ou en leur facilitant le processus d'admission à l'Université pour l'année académique 2022/23.

De plus amples informations sont disponibles sur le site de Research Luxembourg : <https://www.researchluxembourg.org/en/research-luxembourg-stands-with-ukraine/>

M. Marques du Ministère des Finances a informé que le conseil d'administration de la BEI a approuvé un soutien financier immédiat de 668 millions d'euros destiné à l'Ukraine. Ce premier paquet de mesures en faveur de ce pays déchiré par la guerre bénéficie de la garantie de l'UE au titre du mandat de prêt extérieur et complète d'autres initiatives annoncées par les institutions européennes. Il aidera les autorités ukrainiennes à répondre aux besoins financiers les plus urgents, notamment pour l'achat de nourriture, de fournitures médicales et de carburant. Le soutien immédiat sera disponible sous quelques jours. La BEI débloquera les fonds disponibles au titre de deux prêts initialement accordés pour soutenir les PME et le secteur agricole en Ukraine.

M. Marques explique que le conseil d'administration a également convenu que la BEI poursuivrait d'autres initiatives dans le cadre des mesures d'urgence en solidarité avec l'Ukraine. Elle se composeront notamment des volets suivants :

1. le financement des besoins en matière d'infrastructures critiques en Ukraine, grâce à la réaffectation d'engagements relatifs à des projets d'infrastructures pour répondre aux besoins immédiats d'investissement et de reconstruction. Cela concernera les secteurs des transports, de l'énergie, de l'aménagement du territoire urbain et les investissements dans le secteur numérique. Ce financement pourra être disponible très rapidement, dès que les autorités ukrainiennes seront en mesure de valider les avenants aux contrats existants.
2. l'aide à la reconstruction de tout ce que l'armée russe aura détruit, grâce au financement de nouvelles infrastructures économiques et sociales critiques nécessaires, et cela dès le rétablissement d'une Ukraine libre et indépendante après la guerre. A cette fin, la BEI tirera parti de son expérience du programme d'appui au relèvement rapide de l'Ukraine qui, après l'agression russe de 2014 avait soutenu 238 projets de reconstruction d'infrastructures municipales et sociales, comme des écoles et des jardins d'enfants, des hôpitaux et des logements sociaux.

En outre, les experts de la BEI évaluent actuellement les besoins des pays du voisinage de l'Ukraine et au sein de l'UE qui accueillent des réfugiés venus d'Ukraine ou qui sont touchés par la guerre d'autres manières.

La banque de l'UE collabore avec les autorités nationales et locales, les institutions nationales de promotion économique et d'autres contreparties pour mettre une assistance financière et technique à la disposition de ces pays et régions de toute urgence. Le financement pourrait passer par une redéfinition rapide des priorités de prêts existants, non encore décaissés, à ces régions et des municipalités, ou par l'approbation de nouvelles opérations liées aux réfugiés que la BEI pourrait financer à hauteur de 100% et non de 50 % au maximum, comme c'est habituellement le cas.

M. Tonnar remercie les intervenants pour ces initiatives et clôt la session de ce comité.

Jean Damy